



www.coordination-allaitement.org

PRÉSIDENTE

Aurélie SERRY
06 67 44 47 24
presidentecofam@gmail.com

TRÉSORIÈRE

Isabelle CHARTIER
tresoreriecofam@gmail.com

SECRÉTAIRE

Vanessa LASNE
coordinationallaitement@gmail.com

SECRÉTAIRE ADJOINTE

Sophie FROMONT

Lettre ouverte à Mme Claude Halmos

Paris, le 07/04/2018

Madame,

Nous avons lu et écouté avec attention vos propos lors de votre intervention sur France info dans l'émission « C'est dans ma tête » le samedi 31 mars 2018.

Vous avez été interviewée en tant qu'experte, pour apporter un éclairage sur les recommandations du nouveau carnet de santé, par le biais de votre regard de psychanalyste. Il ne s'agissait pas d'un débat : vous n'avez pas été contredite, votre intervieweur n'a pas rebondi sur vos propos et n'a pas cherché à les approfondir ni à les documenter. Pour le grand public qui vous écoutait, vous vous exprimiez en tant qu'experte.

Nous avons constaté que, comme nous, vous vous réjouissiez de la grande place accordée à la prévention dans ces recommandations faites aux jeunes parents.

Toutefois, nous nous interrogeons sérieusement sur le bien-fondé de certains de vos propos, que vous énoncez comme des faits réels et avérés, et non comme des opinions personnelles.

Sans modération ni nuance, vous affirmez que certaines recommandations sont problématiques. C'est d'ailleurs avec ce terme que France Info a titré son émission : « Les préconisations problématiques du nouveau carnet de santé ». Entre autres, vous affirmez qu'il

peut être préjudiciable aux jeunes parents de lire que l'allaitement maternel peut être poursuivi jusqu'à 3 ans. Il est bien noté, dans ce passage sur l'alimentation, « préparations pour nourrissons OU lait maternel », mais c'est la mention du lait maternel qui vous choque, alors que les 2 options sont toutes deux exposées. Vous dites que ces recommandations « *sont présentées aux parents - qui vont, malheureusement, le croire - comme étant fondées sur des vérités scientifiques* », sous entendant donc qu'elles ne le sont pas. Vous dites également que « l'allaitement long est préconisé par les associations pro allaitement », laissant alors penser qu'il s'agit d'un point de vue subjectif de quelques personnes regroupées en associations.

Ces propos sont tout à fait erronés, Mme Halmos. Les nombreuses recommandations scientifiques françaises et internationales, que nous vous invitons vivement à consulter avant de vous exprimer de nouveau sur le sujet, préconisent un allaitement maternel exclusif jusqu'aux 6 mois de l'enfant, puis complété par une alimentation solide jusqu'à au moins 2 ans, ou plus, en fonction des souhaits de la dyade mère - enfant : ANAES 2002, HAS 2006, INPES 2009, rapport Turck 2010, PNNS 2011-2015. Les recommandations de l'OMS sont identiques. Ses experts, ainsi que ceux du Comité International des Droits de l'Enfant, se montrent préoccupés par le faible taux d'allaitement en France, et la durée trop courte de celui-ci.

Ces recommandations se basent sur de fortes preuves scientifiques. Il ne s'agit absolument pas du discours isolé de quelques associations de soutien à l'allaitement comme vous le laissez entendre, mais de recommandations internationales claires et difficilement niables à moins d'ignorer volontairement les données scientifiques. Cette désinformation nous semble bien préjudiciable pour le grand public qui vous a entendue en tant qu'experte, sur une radio publique à une heure de grande écoute. Cela nous paraît incompréhensible.

Ces recommandations ne préjugent absolument pas du choix des familles, mais encore faut-il que celles-ci soient correctement informées pour pouvoir faire un choix éclairé quant à l'alimentation de leurs nourrissons, n'est-ce pas ? Comment choisir lorsque l'information que l'on reçoit sur une radio publique par une personne présentée comme experte, est fautive, et correspond plus à l'opinion personnelle de cette dernière qu'à des éléments objectifs laissant à chacun l'espace de se faire son opinion ?

Vous dites de plus, que l'allaitement long est déconseillé par de nombreux professionnels de santé. Sur quel échantillon vous basez-vous pour affirmer cela ? Et sur quelles recommandations scientifiques se baseraient ces fameux professionnels ?

Sachez que l'allaitement maternel est peu ou pas enseigné aux professionnels de santé, pas même aux médecins censés accompagner les familles après la naissance. Le peu d'informations qu'ils reçoivent est quasiment toujours sponsorisé par les fabricants de préparations pour nourrissons. Comment transmettre son savoir et prodiguer des conseils avisés dans une telle situation ? Nous militons pour un meilleur enseignement, éthique, auprès des professionnels de santé, pour un meilleur accompagnement des mères qu'elles soient ou non allaitantes, bien souvent démunies devant des avis contradictoires et non étayés par des fondements scientifiques, comme celui que vous avez présenté.

Vous avancez également des théories psychanalytiques pour expliquer que l'allaitement, dès lors qu'il n'est pas raccourci, est nuisible pour le développement psychoaffectif de l'enfant.

Vous n'êtes pas sans savoir que des thèses contraires sont avancées par nombre de vos confrères, avançant notamment que pour s'autonomiser, un nouveau-né a d'abord besoin de bien s'attacher, et que l'allaitement maternel constitue un moyen d'attachement sécurisé privilégié. Vous n'avez pas fait état de ces thèses qui contredisent la seule que vous avez avancée, l'information donnée est donc tronquée et biaisée.

Enfin, il n'est nullement question de culpabiliser qui que ce soit, mais d'informer clairement, honnêtement et éthiquement le grand public. Les théories psychanalytiques privées de leurs éléments contradictoires que vous avez avancées pour justifier vos propos ne sauraient prendre le pas sur les preuves scientifiques et l'information juste du public, sur un média de grande écoute. Les parents ne peuvent pas faire un choix éclairé s'ils reçoivent des informations erronées, voire une désinformation pseudoscientifique à laquelle nous regrettons que vous ayez participé.

Votre point de vue personnel peut évidemment faire fi de ces éléments : il s'agit du vôtre. Il a clairement transparu dans cette interview. Nous vous prions alors de ne pas l'exposer comme une vérité pour laquelle la contradiction n'est pas de mise, alors que vous êtes interviewée comme personne ressource à ce sujet, de laquelle l'auditeur est en droit d'attendre un minimum de connaissances mises à jour avant de lancer de telles accusations.

Nous pouvons également concevoir que vous étiez mal informée à ce sujet. Dans ce cas, nous aurions souhaité que vous vous exprimiez plutôt sur un sujet que vous maîtrisiez.

Nous nous tenons évidemment à votre disposition pour tout échange constructif.

Veillez agréer, Madame, nos plus respectueuses salutations.

Le Conseil d'Administration de la COFAM.